

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES CATASTROPHES

L'ACCIDENT MORTEL SURVENU À UNE MINE D'ELLIOT LAKE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, un tragique accident survenu vendredi matin dernier à la mine Rio Algom Panel Mine, à Elliot Lake, a coûté la vie à Kevin Grondin. Je tiens à exprimer nos condoléances à sa femme et à ses proches, à l'occasion de cette tragédie.

Il s'agit du neuvième accident dans les mines ontariennes cette année. Comme ce secteur comporte de nombreux dangers, il importe d'améliorer sans cesse les règlements sur la santé et la sécurité au travail.

Je tiens également à rendre hommage aux six équipes composées de sept sauveteurs chacune, qui ont déployé sans relâche de vaillants efforts dès le moment de l'accident et jusqu'à ce qu'on trouve enfin le corps de M. Grondin, vers 6 heures dimanche. Le courage et la ténacité dont les sauveteurs ont fait preuve devant le danger afin de sauver leur camarade méritent d'être signalés.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—L'ATTAQUE DES CONTRAS CONTRE UNE COOPÉRATIVE FINANÇÉE PAR DES FONDS CANADIENS

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieur le Président, la semaine dernière, des terroristes de la Contra ont attaqué au Nicaragua une coopérative financée par des fonds canadiens, tuant 10 personnes, en blessant huit et en enlevant quatre. Ils ont détruit des maisons, des bâtisses et du matériel agricole. Ces terroristes sont financés par le gouvernement Reagan et par de puissants intérêts de droite comme les propriétaires antisindicalistes des brasseries Coors.

Les Contras tentent de revenir aux jours sombres du régime Somoza et ils ne savent le faire qu'en attaquant lâchement des centres de santé communautaire, des écoles, des fermes coopératives et d'autres projets de développement.

Étant donné que l'exploitation agricole était financée par des Canadiens grâce à l'organisation *Farmers for Peace*, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a condamné ce raid. Cependant, le Canada ne doit pas se borner à formuler une vague condamnation. Nous devons protester très vigoureusement auprès du gouvernement Reagan. En finançant les contras, ce gouvernement pose un geste lâche et méprisable qui mérite d'être qualifié comme tel par tout gouvernement qui prétend représenter les aspirations des Canadiens en matière de développement international.

Article 21 du Règlement

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME SPÉCIAL CANADIEN POUR LES GRAINS—ON DEMANDE DE L'APPLIQUER AUX PRODUCTEURS DE FOIN

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, les agriculteurs qui cultivent le foin ont été privés d'aide aux termes du programme spécial canadien pour les grains l'automne dernier, mais voici de bonnes raisons pour lesquelles ils devraient avoir droit à une subvention ce printemps-ci. Les récoltes d'orge ont été subventionnées aux termes du programme et il s'ensuit que l'orge s'est vendue aux engraisseurs à un prix inférieur à celui du foin. Les engraisseurs constituent le débouché principal pour le foin. En outre, les céréaliers ont moissonné des récoltes médiocres et les ont vendues sous forme de fourrage vert. Là encore, comme ce fourrage vert était subventionné, il s'est vendu à plus bas prix que le foin.

Tout comme les subventions agricoles que versent les pays du Marché commun et les États-Unis obligent nos céréaliers à vendre à un prix inférieur au coût de production, les subventions du gouvernement canadien placent les producteurs de foin dans la même situation. Il s'ensuit que le prix du foin est un tiers de ce qu'il était. En désespoir de cause, les producteurs de foin ont tenté d'exporter leur produit, mais ils ont constaté que les Américains subventionnaient les pains de fourrage, de sorte qu'ils sont encore perdants.

Les producteurs de foin comme n'importe quels autres agriculteurs, ne peuvent faire concurrence aux trésors publics. En somme, ou bien les subventions que le gouvernement accorde à ses concurrents détruiront ce secteur nécessaire de l'agriculture, ou bien nous inclurons les producteurs de foin dans le programme spécial canadien pour les grains. Quelle solution adopterons-nous?

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

L'OCTROI DE CERTAINS MARCHÉS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, pour certains, on le sait, la période de temps depuis les élections de 1984 fut très difficile. Mais pour d'autres Canadiens, cette période du régime conservateur fut enrichissante.

Je veux indiquer que justement une de ces personnes qui s'est enrichie aux dépens du public et des contribuables canadiens est M. Roger Nantel. En effet, aujourd'hui, les médias nous rapportent que M. Nantel aurait bénéficié de contrats sans appel d'offres, d'un montant excédant quatre millions de dollars.

J'ai en main, monsieur le Président, un de ces contrats de 46 200 \$. Je vais vous dire ce que M. Nantel était censé faire pour retirer ces fonds: participation à la préparation et à la rédaction d'un cahier récapitulatif; coordonner la mise sur pied d'un sondage; coordonner les services de composition et de reproduction de diapositives; rédiger des discours; préparer une présentation audiovisuelle pour le 26 mars 1986. Et, comme je l'indiquais tantôt, on a payé 46 200 \$ pour ces services.